

ABONNEMENT

Par an... \$3.00
 Pour six mois... 1.50
 Pour quatre mois... 1.00
 Edition Hebdomadaire... \$1.00
 Administration et Rédaction,
 234, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.50
 Tous les jours... 0.05
 Trois fois par semaine... 0.05
 Une fois la semaine... 0.05
 Avis de Noces, Mariage ou Décès... 50
 La Société de Publication,
 Propriétaire.

LE CANADA

Ottawa, 7 Mai 1887

LES MARCHANDS DE BOIS

Le commerce de bois étant celui qui intéresse le plus une grande partie de notre population tant sont considérables les sociétés qui s'occupent de cette florissante industrie à Ottawa et dans toute la province d'Ontario, nous croyons devoir publier les résolutions qui ont été adoptées dans l'intérêt de ce commerce à la récente assemblée des marchands de bois tenue au St. Lawrence Hall à Montréal :

Proposé par M. John Carleton, M. P., appuyé par M. J. R. Booth :

Que cette assemblée désire faire les remarques suivantes au sujet de la nouvelle augmentation faite par le gouvernement de Québec de la taxe foncière sur les limites de bois :

Que le commerce de bois est la principale industrie de la province, en tant qu'elle est la principale source de revenu provincial, après le subside fédéral, et touche directement ou indirectement à tous les intérêts commerciaux de la société.

Que le commerce de bois, en 1880, considérant la position financière du gouvernement de Québec, a senti à une augmentation considérable des droits sur le bois.

Qu'au prix actuel des terres à bois, les profits à réaliser dans l'industrie du bois ne sont pas en rapport avec les risques encourus et le capital requis.

Que cette assemblée, représentant l'industrie du bois dans la province, désapprouve toute augmentation de droits qui sera assés lourde pour entraver le commerce et nuire, par là même, aux intérêts ouvriers, agricoles et commerciaux en général de la province.

M. J. Buchanan, de la banque de Montréal, proposa ensuite, appuyé par M. George Higue, gérant de la banque des Marchands à Québec :

Que l'intérêt des banques de la province de Québec étant lié dans une grande mesure, soit directement, soit indirectement, avec celui des marchands de bois, de même qu'avec toutes les autres branches d'industries ; et sachant parfaitement que les profits que donne cette industrie sont faibles comparativement aux risques encourus et au capital investi, nous croyons que toute augmentation considérable de droits sur ce commerce en affecterait la position de telle sorte que les banques ne pourraient plus faire les avances qu'elles font de temps à autre pour faciliter les opérations des marchands de bois, et que toute diminution sérieuse de ces avances aurait pour effet de restreindre ce commerce et de réduire par conséquent les recettes du gouvernement provincial ; et comme cela pourrait par contre affecter le crédit de la province, nous espérons que le gouvernement jugera à propos de considérer la décision qu'il a prise d'augmenter dans une telle proportion les droits sur les limites de bois.

Cette proposition fut aussi adoptée à l'unanimité, ainsi que la suivante, proposée par M. W. G. Perley appuyé par M. H. Atchinson :

Que MM. Ward, Thompson, Mc Laren, Roche, Latour, Charlton, Booth, King, Edwards, Powell, Robinson et Bronson soient délégués auprès du gouvernement pour faire valoir les opinions exprimées par cette assemblée, à propos des droits sur le bois.

Voici en résumé quelques-uns des arguments invoqués par les orateurs de la circonstance :

L'ordre en conseil élevant la taxe foncière de \$2 par mille carré à \$5 sur les limites à bois dans cette province ne peut être que désastreux pour les possesseurs de limites, notamment dans les bois d'épinette du district du Saint-Laurent. Plusieurs de ces détenteurs de limites n'ont pu, malgré les revenus considérables de leurs scieries et l'amélioration des cours d'eau, approvisionner

leurs moulins de bois, à raison de l'ingratitude du commerce d'épinette ; ils ont mieux aimé payer la taxe foncière de \$2 par mille que d'exploiter leurs limites en pure perte.

Une comparaison de la condition des possesseurs d'Ontario et de ceux de cette province, fait voir des désavantages si manifestes qu'il eût été plus juste d'abolir les conditions onéreuses de nos tenures que d'imposer un nouveau droit.

Aux rapports des terres de la couronne de 1886, on trouve que la taxe foncière dans Ontario ne s'élève pas à plus de 9 cents par mille pieds de bois coupé. Dans notre province elle s'élève à plus de 24 cents et elle est maintenant de 60 cents.

En outre, on y voit que les droits sur le pin, qui sont de 75 cents par mille pieds dans Ontario s'élèvent à plus de \$1.10 en cette province, et si nos marchands de bois doivent subir l'imposition d'une taxe foncière égale à 60 cents par mille pieds de bois coupé ils paieront plus du double de ce que paient les marchands de bois d'Ontario. Dans l'état actuel du commerce de bois, il est douteux que nos marchands puissent supporter ce prix.

LE PACIFIQUE

Lord Harowby a demandé à la Chambre des Lords, la semaine dernière, quelles étaient les intentions du gouvernement impérial au sujet des propositions qui lui ont été faites par la compagnie du chemin de fer du Pacifique.

Cette compagnie est à établir une ligne de steamers de la malle entre Vancouver, Hong-Kong et la Chine.

Lord Harowby considère que la construction du chemin du Pacifique va avoir une importance considérable pour tout l'Empire Britannique.

Il fallait autrefois deux ou trois mois pour se rendre d'Angleterre à Vancouver. On peut s'y rendre aujourd'hui en quatorze jours.

La route par Vancouver est de la plus grande utilité pour le commerce avec la Chine, le Japon et l'Australie.

La compagnie du Pacifique a offert de fournir cinq bâtiments qu'elle fera construire d'après les données de l'amirauté afin qu'ils puissent servir comme vaisseaux de guerre en cas de nécessité.

Le gouvernement impérial, par le ministère de Lord Onslow, a répondu à Lord Harowby qu'il appréciait à sa juste valeur les efforts que faisaient les colonies et particulièrement le Canada pour développer les ressources de l'Empire et pour assurer son unité. Pour un peuple qui ne compte pas 5,000,000 d'âmes, dépenser \$5,000,000 pour un chemin de fer transcontinental n'est pas une mince affaire.

Il y a lieu de croire que l'offre que la compagnie du Pacifique a faite au gouvernement impérial sera acceptée.

Lord Carnarvon, lord Granville et lord Dunraven se sont joints à lord Harowby pour demander que la ligne du Pacifique soit adoptée pour le transport des malles.

—Le Monde.

COUPS DE CRAYON

Le débat a été assez animé hier après midi et soir à la Chambre des Communes et les galeries étaient encombrées littéralement.

Sir John a annoncé à la séance d'hier que les estimés seraient soumis lundi. L'honorable ministre des Finances fera son discours sur le Budget jeudi.

Durant son séjour à la Colombie Anglaise, l'été dernier, Sir John accompagné de son secrétaire, a fait une descente dans la mine de Vancouver qui vient d'être le théâtre

de la terrible catastrophe dont les détails remplissent des colonnes de journaux et qui a causé la mort d'une centaine de mineurs.

Le Free Press d'Ottawa, qui transforme le député de Chambly en médecin pour la circonstance, annonçait hier que le Dr Préfontaine donnerait une conférence au club libéral, soi-disant national, hier soir.

Le sujet n'était pas indiqué, mais on assure que l'habile échevin et politicien devait prêcher sur l'excès de désintéressement en matière politique comme en matière municipale.

L'honorable Thos. White a donné un dîner jeudi soir auquel avaient été invités : M. Perley, M. P. et M. de Perley, M. McNeill, M. P. et M. de Neill, honorable M. et M. de Howland, O'Brien, M. P. et M. de O'Brien, M. Sproule, M. P. et M. de Sproule, M. Bergeron, M. P. et M. de Bergeron, M. P. et M. de Cargill, Col. Denison, M. P. et M. de Girouard, M. P. et M. de Taylor, M. P. et M. de Masson, M. P. et M. de Montague, M. P. et M. de MacDonald, honorable M. Miller, honorable M. Archibald, Capt. Labelle, M. P.

Sir John A. MacDonald a annoncé hier qu'ayant reçu une réquisition signée par un grand nombre de députés des deux côtés de la Chambre demandant un ajournement depuis mercredi, le 18 courant, jusqu'au mercredi suivant, le gouvernement accéda à cette demande.

Le 19 étant la fête de l'Ascension, et le 24 la fête de la Reine, comme la Chambre ne siège pas le samedi, il n'y a que les deux journées de vendredi et de lundi qui sont des jours de séances. Sous toutes ces circonstances la demande de la députation a été acceptée. La plupart des députés dont les résidences sont peu éloignées de la Capitale profitent de ce congé pour se rendre dans leur familles.

CHAN PRINTANNIER

Enfant viens dans la plaine !
 La forêt sombre est pleine
 De chansons.
 Le rossignol agile
 Suspend son nid fragile
 Aux buissons.
 L'air est plein d'hirondelles,
 Plein de battements d'aile,
 De frissons.

Prenons la grande route
 Qu'orne et reverdit toute
 Le printemps.
 Viens ! ne crains plus, timide,
 L'haleine trop humide
 Des autans :
 L'oiseau chante à la porte,
 Et d'ailleurs que l'importe
 A vingt ans ?

Regarde la nature !
 Tout rayonne ou murmure
 En ce jour.
 L'oiseau, la fleur vermeille,
 Chacun s'ouvre ou s'éveille
 A son tour.
 C'est le printemps, ô femme !
 Et la fleur de ton âme
 C'est l'amour.

Cueille-là, car tout passe !...
 Le printemps, c'est l'espace
 D'un matin.
 Aujourd'hui, tout fourgonne,
 Mais demain c'est l'automne
 Et soudain
 Rayon, fleur, chant et feuille
 Tout se fane s'effeuille,
 Ou s'éteint.

JOSEPH NOLIN.

Prix de passage

Voici une liste des prix de passage de la Compagnie du chemin de Colonisation et du Lac Temiscamin : De Montréal à Mattawa, \$30 ; de Montréal à Callender, \$42 ; à North Bay, \$43 ; à la chute à l'Esturgeon, \$44 ; à Chelmsford, \$45. Ces prix sont d'après ceux de la Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien et sont dans le but de propager l'œuvre de la colonisation dans la région du Temiscamin.

Succès étonnant

C'est le devoir de tous ceux qui ont employé le Sirop Allemand de Boschee de faire connaître à leurs amis ses qualités étonnantes dans la guérison de la consommation, des frissons, de la pneumonie et en fait de toutes les maladies de la gorge et des poumons. Personne ne peut l'employer sans en éprouver un soulagement immédiat. Trois doses guérissent tous les cas et nous conseillons le devoir de tous les pharmaciens, de le recommander au pauvre consommateur mourant. Qu'ils essaient au moins une bouteille, car 80,000 bouteilles ont été vendues l'an dernier et pas un traitement qui n'ait pas réussi. Une médecine comme le Sirop Allemand ne peut être trop connue. Demandez-le à votre pharmacien. Bouteille de 10 centimes, à l'essai, vendues à 10 cents. Grandeur régulière 75. Vendus par tous les pharmaciens et marchands des États-Unis et du Canada.

Est-il possible ?

de trouver à acheter à aussi bon marché ailleurs qu'au magasin de la basse ville, Nos 138 et 140, rue Clarence, les articles suivants :
 Chapeaux d'été de la dernière mode, pour messieurs, dames et enfants. Une bonne modiste dans le magasin les garnit à très bas prix. Fleurs, plumes, rubans, dentelles, objets de fantaisie, etc.

Livres, chapelets, statuettes et autres articles religieux.
 Un assortiment de pièces de tapisserie, papier vert ou patrons pour chapeaux.

Vaisselle, verreries, chaudrons, canards, ferblanteries, lampes, huile de pétrole, etc.

On y tait, repare et repasse toutes sortes de fourreaux, et on y fait les casques, manchons, manteaux, etc. Nos 138 et 140, rue Clarence, Ottawa. EDOUARD THÉBAULT.
 25 avril 1887—1a.

B. G.

NOUVELLES

Etoffes à Robes.

Grande Vente

—AU—

COMPTANT

—DE NOUVELLES—

Marchandises de Printemps

CETTE SEMAINE.

153 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 10 centimes, valant 15 cts.
 170 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 12 centimes, valant 18 cts.
 130 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 15 centimes, valant 20 cts.
 115 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 20 centimes, valant 30 cts.
 193 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 25 centimes, valant 35 cts.
 163 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 30 centimes, valant 45 cts.
 187 Pièces de nouvelles étoffes à robes à 35 centimes, valant 50 cts.

—AUSSI—
 Soie noire et de couleurs à des prix extrêmement bas.

BRYSON GRAHAM et Cie,

150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie

TAPISserie!

Tapisserie de manufacture Anglaise, Française, Belge, Américaine, Japonaise et Canadienne, à des prix variant depuis

4 cts. la pièce en montant.

Je puis assurer que mon assortiment est dix fois plus complet en cette ligne que tous ceux d'Ottawa combinés.

WM. HOWE

Bloc Howe, rue Rideau.

Ottawa, 6 avril 1887—6m

G. PHILIBERT

IMPORTATEUR

—DE—

Tapisseries Américaines Anglaises et Ecossaises.

COIN DES RUES DALHOUSIE ET ST. PATRICE, OTTAWA.

Ceinture, Tapisseries, Peintures préparées, Huile, Mastie, Pinceaux, Vitres.

Articles de peinture en général.

SPECIALISTE POUR LE TRAITEMENT DE LA

Dyspepsie et des paralysies

Dr de Bonald

Gradué de l'Université McGill, de la Faculté de Médecine de Paris, Membre mérité de la Société des Arts, Science et Belles Lettres de Paris.
 66 Rue Stewart, (Ottawa)
 Avril 23, 1887—1m.

RESTAURANT FRANÇAIS

C. L. BELIER, PROP.

Pâtés aux huîtres de choix extra et Dîners au Poisson.

DURANT LE CAREME.

Toutes les primeurs de la saison.

68, RUE METCALFE, OTTAWA.

P. S.—M. Belier fournira aux familles privées des SOUPES soit à la chopine, la pinte ou au gallon.

CHAS. DESJARDINS

Marchand d'Articles provenant de la

Compagnie Manufacturière de Caoutchouc de Toronto

EN GROS SEULEMENT.

Marchand de toutes sortes d'articles en Caoutchouc, Courroies, Boyaux en toile, coton et caoutchouc, Boyaux plus petits pour l'arrosage des jardins, etc., articles à l'usage des moulins, Couvertures de Voitures, Raps, Rouleaux pour Machines à Laver, Tapis en Caoutchouc, Couvertures de chevaux, etc., etc.

Plus de \$40,000,000 de capital.

Envoyez pour liste de prix et escomptes.

Entrepôt et Bureau : No. 26, bloc de l'Hôtel Russell, rue Sparks, Ottawa, Ontario.

Aussi, agent pour les meilleures compagnies d'assurances et courtier.

Ottawa, 9 février 1887—1a.

BAZAR ANNUEL

—DE—

L'Orphelinat Saint-Joseph

Le bazar en faveur des orphelins de l'Asile Saint-Joseph, autorisé par la bienveillante permission de Mgr l'Archevêque d'Ottawa, s'ouvrira **MARSDI**, le 10 mai courant, dans les salles même de l'Orphelinat, coin des rues Cathcart et Sussex, et les Dames dont les noms suivent ont eu l'obligeant et charitable dessein de dévouer à cette œuvre recommandable, en se chargeant de présider aux tables du bazar. Elles comptent sur la généreuse assistance du public qui, jusqu'ici, a toujours été porté à soutenir cette institution, dans laquelle se trouvent en ce moment environ 150 enfants qui réclament chaque jour la nourriture et les soins assidus des très dévouées Religieuses qui dirigent l'Orphelinat.

Table Notre-Dame

Organisée par Mesdames F. Boulay, présidente, F. Cusault, E. G. Laverrière, A. Gravelle, A. Blais, A. Foy, R. Matte, A. Carrière, T. Bédard, P. Trudeau et Philias Boulay.

Table St.-Anne

Organisée par Mesdames F. Lalonde, présidente, P. A. Hudon, A. G. Dompierre, L. Z. Chabot, V. Lepage et R. Roy.

Table St.-Joseph

Organisée par Mesdames O. Gâté, présidente, T. G. Coursolles, et autres.

Table de la Loterie

Organisée par Mesdames J. Lemoine, présidente, N. Bréard, R. Hurlburt et J. O. Brousseau.

Table des Bonbons

Organisée par Mesdames Chas. Taché, A. Fraser et A. Levéque.

Table des Rafraîchissements

Organisée par Mesdames G. Smith, présidente, P. St. Jean, A. Lussignan, A. Gobeil, L. J. Coursolles, E. Smith et A. Potvin.

L'ouverture solennelle du bazar aura lieu, le 10 du courant, à 8 heures du soir, et chaque jour il y aura LUNCH, de midi à deux heures, et des Dîners particuliers, de temps à autre.

Plusieurs soirées littéraires, musicales et dramatiques, seront organisées durant le bazar, afin d'attirer toutes les classes de la société.

Mesdames T. G. COURSOLES, Présidente, CHAS. TACHÉ, Secrétaire, (Comité des Dames Protectrices.)

MM. STANISLAS DRAPEAU, Président, EMILE SMITH, Secrétaire, (Comité des Messieurs Protecteurs.)

Ottawa, 4 mai 1887.

Grande Vente à bon Marché

—DE—

LAMPES

—POUR—

UNE SEMAINE SEULEMENT.

Lampes Electriques et de fantaisie à la moitié du prix ordinaire.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE

Nationale de Cole,

160 RUE SPARKS, OTTAWA.

CHAPEAUX

—DE—

Feutre, Soie et Pull over

Capots caoutchouc et parapluies.

Circulaires caoutchouc pour Dame.

—GROS—

J. COTE,

12, Rue Rideau.

P.S.—Fourrures aux prix coutant.